Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_104-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	27

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-104

L'an 2026, le 18 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 12 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 12 juin 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Marie-Christine JAOUEN, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Paul BOUSSARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS,

Absents ayant donné procuration (5) : Jean-Yves NICOLAS à Christian TROADEC, Hélène GUILLEMOT à Isabelle AUFFRET, Alexandra FRAYSSE à Daniel COTTEN, Patrick URIEN à Marie-Christine JAOUEN, Aurore GINOUVES à Cédric LE MOROUX

Absents: /

A été nommé secrétaire : Cédric LE MOROUX

D 2026-104 Hep Le Bus Vieilles Charrues 2026

Rapporteur : Dominique COGEN / Technicienne référente : Maurine CUEFF

Annexe Mobilité - Devis Motocultor - Vieilles Charrues - Poher Plage

Poher communauté souhaite remettre en place son offre de transport en commun à destination du festival des Vieilles Charrues.

A l'instar des années précédentes, le dispositif est gratuit et ouvert à tous et l'offre s'organise autour de 3 niveaux de desserte :

- Desserte du centre-ville de Carhaix-Plouguer (1 ligne)
- Desserte des communes du Poher (5 lignes)
- Desserte du camping de la Vallée de l'Hyères (1 ligne)

Le service Hep Le Bus classique sera mis en veille à partir du jeudi midi et ce jusqu'au lundi matin, à la réouverture des axes de circulation.

Les transports dédiés au festival seront réalisés par l'entreprise Transdev.

La proposition est construite sur la base des services de 2025, où 9 277 usagers ont utilisé le dispositif le temps du festival.

Année après année, l'affluence démontre une réelle utilité et un engouement pour le service.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_104-DE

Comme en 2025, ces ajustements seront renouvelés cette année :

〉 Afin d'éviter toute dérive et de garantir une sécurité optimale à bord et aux abords des véhicules, leur capacité sera strictement respectée.

〉 Création de couloir de circulation pour la prise en charge des usagers la nuit. Celle-ci se fera sur les quais de la gare en présence d'agents de sécurité.

L'entreprise Transdev a fait parvenir à Poher Communauté 3 propositions tarifaires différentes selon le nombre de doublages inclus dans le devis.

	15 doublages	**20 doublages**	**25 doublages**
Navette Ville de Carhaix	3 762€ TTC	3 847€ TTC	3 932€ TTC
Navette Camping Vallée de l'Hyères	4 205€ TTC	4 300€ TTC	4 395€ TTC
Navette du Poher	14 164€ TTC	14 484€ TTC	14 804€ TTC
TOTAL	**22 131 € TTC**	**22 631 € TTC**	**23 131 € TTC**

Les doublages seront effectués sur les journées et horaires qui le nécessitent afin d'apporter un maximum de flexibilité. En cas de besoin de doublages supplémentaires à ceux inclus dans l'offre, ils seront facturés sur la même base suivante :

〉 Navette aller du lundi au samedi (non férié) : 96 € TTC par doublage
〉 Navette retour lundi au samedi (non férié) : 141 € TTC par doublage
〉 Navette aller le dimanche et fériés : 159 € TTC par doublage
〉 Navette retour le dimanche et fériés : 207 € TTC par doublage

Vu l'avis du bureau communautaire du 11 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve la proposition tarifaire de la CAT Transdev**
- **Autorise le Président ou le 1er Vice-Président à la signer pour 20 doublages**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 19/06/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE